



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du lundi 25 mars 2024

Nombre de membres :	
En exercice	14
Présents	8
Votants	8
Pouvoirs	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20240325-20240325_D0004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Date de convocation : 04 mars 2024

Seconde date de convocation : 20 mars 2024

Date d'affichage : 04 mars 2024

Seconde date d'affichage : 20 mars 2024

Le vingt-cinq mars deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

Étaient présents : Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Loïc GUILLOT ; Françoise WEINEL ; Florence DEBRUYNE ; Aurélien HERISSON ; Laëtitia MOREAU ; Éric DEBEFFE.

Absents excusés : Alain RESPLANDY-BERNARD ; Benoît COUTANT ; Mathieu GAULTIER ; Virginie MOREAU ; Sébastien BOUZINARD ; Laurent MALEVAL

Pouvoirs : Néant

Modalités de vote : Scrutin ordinaire

M. Dominique MANCEAU, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

Délibération n°20240325 D0004

Objet : Affectation du résultat – Exercice 2023 – Budget Commune

Le Conseil municipal, constatant que le compte administratif présente :

En section de fonctionnement :

- Résultat de clôture 2022 : 443 997.63€
- Résultat positif 2023 : 114 450€
- **Résultat de la clôture en fonctionnement 2023 : 558 447.63€**

En section d'investissement :

- Résultat 2022 : 127 553.19€
- **Résultat de clôture en investissement 2023 : 119 159.95€**
- Solde des Restes à réaliser 2023 :
- En dépenses d'investissement : - 664 583.46€
- En recettes d'investissement : **218 371.30€**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

➤ Soit un besoin de financement de : -446 212.16€

➤ **Soit un besoin de financement de 327 052,21€**

Soit un résultat à affecter :

- En section d'investissement de l'exercice 2024 :
 - Au compte 1068 (recettes) : **327 052.21€**
- En section de fonctionnement de l'exercice 2024 :
 - Le solde au compte 002 (résultat reporté) : **231 395.42 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, des présents et représentés,

ADOPTE

l'affectation du résultat 2023 comme ci-dessus pour la commune.

CONTRE	0	ABSTENTION	0	POUR	8
--------	---	------------	---	------	---

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **26/03/2024**

Publication par voie électronique le **26/03/2024**

Le Maire,



Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,

Dominique MANCEAU